

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 21 (1933)
Heft: 2

Rubrik: Société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

du 2 mars 1933, à 14 heures,

à l'Hôtel Suisse.

Le procès-verbal de la course d'été, du 20 juin 1932 est lu et approuvé, sans observation.

Sont reçus membres de la société, à l'unanimité : M. Charles Borgognon, sergent de gendarmerie, à Morat, présenté par M. Ems ; M. Louis Monney, étudiant ès-lettres, à Fribourg, présenté par M. Castella ; M. Louis Dupraz, avocat, à Fribourg, présenté par M. B. de Vevey.

Le *Président* signale les ouvrages suivants : *Le mariage palatin de Marguerite de Savoie*, par Cornaz, publié dans les Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse romande, *Le Droit d'Estavayer*, par Bernard de Vevey, publié dans les « Sources du Droit Suisse », et les *Généraux suisses*, par Charles Gos.

Il fait circuler une proclamation du général Pijon, du 8 mars 1798, rassurant la population de Fribourg, ensuite de la prise de la ville le 3 mars 1798.

M. B. de Vevey donne sa communication sur les origines de la municipalité d'Estavayer. Après avoir démontré les origines lointaines de la ville, peut-être néolithiques et ligures, à coup sûr gallo-romaines, il expose que les premières mentions de la localité ne se rencontrent qu'au XII^{me} siècle. Durant tout le moyen âge l'état des personnes et des terres y fut ce qu'il était ailleurs, avec quelques particularités, d'origine peut-être germanique, et qu'on retrouve du reste dans la Suisse romande. Les premières mentions de « bourgeois », ce qui suppose une organisation communale, se trouvent à la fin du XIII^{me} siècle. Mais, ce ne sera qu'en 1338 que la ville recevra une première organisation écrite, lors de la construction du quartier de la Batiaz, organisation qui sera achevée en 1350 par la charte de franchise, et qui subsistera jusqu'à la chute de l'ancien régime.

M. Castella remercie M. de Vevey pour sa conférence, et après un échange de vue sur l'importance de la population et l'état des terres, la séance est levée.

Le Secrétaire :

B. DE VEVEY.

Le Président :

G. CASTELLA.

TALISMALT VILLARS

**Le reconstituant idéal.
Le plus délicieux déjeuner**

composé de

**Malt, Lait, Oeufs
Cacao et Miel**

Boîte 500 g frs. 3. -

Boîte 250 g frs. 1. 60

Cornet 500 g frs. 2. 80



En vente dans toutes les succursales et
dépôts Villars et dans les pharmacies.

2, RUE DE ROMONT, 2

1-6

FRAGNIÈRE FRÈRES

VICTOR H. BOURGEOIS

Fribourg et ses Monuments

Le meilleur guide de Fribourg et le plus complet
Un vol. in-8° 208 p. et 108 illnstr.

Broché Fr. 6.—
Relié pleine toile > 8.50

EDITEURS

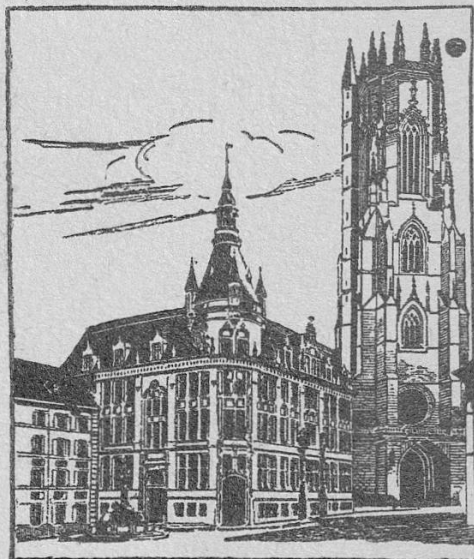
FRIBOURG

FRIBOURG

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL: fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT



Agences: St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chlètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farvagny-le-Grand, Morat, Romont, Tavel.



*76 Correspondants
d'Epargne
dans les principales localités
du canton
de Fribourg.*



**Traite toutes les opérations de banque
aux meilleures conditions**

1-6

**Les opinions émises dans la revue n'engagent que
les auteurs des articles.**